



conservation du produit, et normes obligatoires. Le Mexique a adopté le Système international d'unités. Les normes électriques sont les mêmes qu'au Canada. Le courant électrique est de 60 cycles et la tension normale, de 110, 220 et 440 volts. Il est en outre possible d'obtenir du courant triphasé et monophasé de 230 volts.

Document préparé par
Caroline Vérut
pour l'ambassade du Canada à Mexico
Août 1990

DOCS
CA1 EA953 90M21 FRE
Verut, Caroline
Etude du marche mexicain du
materiel des semences et des
produits chimiques utilises en
agriculture
43265812